

PRÉAVIS DE GRÈVE

27 octobre 2022

Les entraves inacceptables à notre droit de grève appliquées par le gouvernement, les tensions sur les salaires, et les réformes réactionnaires de la retraite et de l'assurance chômage ont conduit de nombreuses et nombreux salarié.es à se mobiliser le 18 octobre 2022.

Malgré le succès de cette journée d'action, le gouvernement poursuit sa ligne et a désormais recours à l'article 49.3 de la Constitution pour imposer sans débats ses projets de loi de finances et projet de la Loi de financement de la Sécurité sociale.

Côté salaires, les faibles augmentations consenties dans les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sont très loin de compenser la forte inflation de cette année 2022. La paupérisation des salariés se poursuit.

La CGT de France Télévisions revendique :


- Une hausse de salaire de 10% pour tous les salariés
- Une hausse de 10% du financement du budget de FTV afin de faire face aux conséquences de l'inflation
- Le retour à la retraite à 60 ans et une égalité de traitement pour les salariés de Mayotte qui ne sont pas traités de la même manière que dans les autres départements de France
- Une taxation des hauts revenus et des superprofits ainsi que l'arrêt des exonérations de cotisations sociales afin de financer ces revendications

Pour satisfaire ces revendications, la CGT appelle les salariés à cesser le travail le 27 octobre 2022 à partir de 0h et pour une durée de 24h dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle nationale.

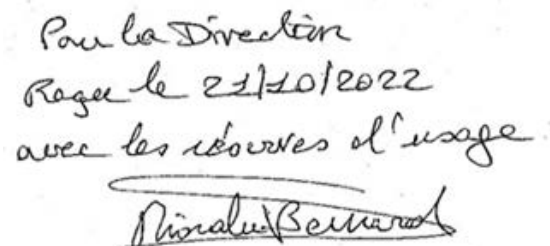
Faites entendre votre voix le 27 octobre.

Paris, le 21 octobre 2022

Pour la CGT de France Télévisions,



Pierre Mouchel,
Secrétaire général



Pour la Direction
Reçu le 21/10/2022
avec les réserves d'usage
Nicolas Bernier